



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du jeudi 9 mai 2019

Secteurs Médoc (1) et Centre (6) au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : Messieurs Jean Luc BIDART, Jean Claude BRICOUT, Philippe DUPIN

Excusée : Madame Patricia DUPIN

Secteurs Sud (4) et Bassin (5) à l'établissement de Langon

Présents : Madame Carole SANGY, Messieurs Mickael ANDEOL et Stéphan MORTIER

Secteurs Nord (2) et Est (3) à l'établissement de Libourne

Présents : Messieurs Stéphane GRILLET, Renaud BONVOISIN, Denis ROUSSEAU

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les 2 dernières rencontres de brassage) à compter du lendemain du jour de la notification (art 19 du Règlement Sportif du District)

U11

INTERSECTEURS

Feuilles de plateaux manquantes

Plateaux du 6 avril 2019

- Sud poule G BX ETUDIANT CLUB (500042)

Plateaux du 4 mai 2019

- Sud poule B JEUNESSE VILLENAVAISE (500440)
- Sud poule F FC BELIN BELIET 5505681)

Absences sur plateaux

Plateaux du 4 mai 2019

- Centre poule G RC BORDEAUX METROPOLE (505572) N'a pas prévenu, plateau Arlac
- Bassin poule H JS TECHOISE 2 (505644) N'a pas prévenu, plateau Audenge

Courriers

BX ETUDIANT CLUB (500042) : Feuille de plateau non remise en phase 4, comme en phase 3.

Plateau du 6 mai 2019 à Arlac, responsable parti sans remplir la feuille de plateau.

JEUNESSE VILLENAVAISE (500440) : Feuille de plateau non remise en phase 4, comme en phase 3.

Décisions administratives

Date	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
4 mai 2019	RC BORDEAUX METROPOLE	505572	Absence club non justifié	30€
4 mai 2019	JS TECHOISE 2	505644	Absence club non justifié	30€

*Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

BRASSAGE – NIVEAU 1 – 4ème PHASE

Secteur Centre – Médoc

Feuilles de plateau manquantes du 6 avril 2019

- LE TAILLAN 1 (518036) Centre Poule A



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Feuilles de plateau manquantes du 4 mai 2019

- STADE BORDELAIS 3 (500021) Centre Poule A

Secteur Nord – Est

Feuilles de plateaux manquantes

Plateaux du 6 avril 2019

- Nord poule A SAINTE EULALIE (524055)

Plateaux du 4 mai 2019

- Nord poule B FC CUBZAC LES PONTS (537774)

Absences sur plateaux

Plateaux du 4 mai 2019

- Nord poule A SAINTE EULALIE (524055) A prévenu, courrier du 26/04
- Est poule B SJ ARTIGUES (522930) N'a pas prévenu, plateau St Loubès

Décisions administratives

Date	EQUIPE	Anomalies	*Tarifs
4 mai 2019	SJ ARTIGUES	522930 Absence club non justifié	30€

*Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

Secteur Sud – Bassin

Feuilles de plateaux manquantes

Plateaux du 04 mai 2019

- Sud poule A St Symphorien (505634)

Plateaux reportés

- Bassin poule B Pays de Buch (581523) reporter au 11 Mai

Absences plateaux

- AS Chambéry (528538) Poule A Secteur Sud à La Brède : prévenu

BRASSAGE – NIVEAU 2 – 4^{ème} PHASE

Secteur Centre – Médoc

Feuilles de plateau manquantes du 6 avril 2019

- ARSAC LE PIAN 2 (552034) Médoc Poule A : manque feuille de résultat
- CMS HAUT MEDOC (549490) Médoc Poule D
- SA MERIGNAC (505679) Centre Poule A (initialement prévu à Ginga)



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Feuilles de plateau manquantes du 4 mai 2019

- SAINT GERMAIN ESTEUIL (582001) Médoc Poule A
- SAINT AUBIN MEDOC 3 (582001) Médoc Poule B
- SAINT AUBIN MEDOC 4 (520874) Médoc Poule C
- LE TAILLAN 4 (518036) Médoc Poule C
- APIS 2 (563836) Centre Poule C
- CHANTECLER 3 (505674) Centre Poule D
- CHANTECLER 4 (505674) Centre Poule E

Absences sur plateaux du 4 mai 2019

- BRUGES 5 (523443) Poule E à Caudéran : pas prévenu
- SAINT MEDARD EN JALLES 5 (513182) Poule E à Parempuyre : Forfait Général
- ST LAURENT 3 (505555) Poule E à Parempuyre : prévenu
- ST GERMAIN ESTEUIL (582001) Poule E à Parempuyre : prévenu

Décisions administratives

Date	Poule	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
4 mai 2019	E	BRUGES 5	523443	Absence club non justifié	30€

- *Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

Secteur Nord – Est

Feuilles de plateaux manquantes

Plateaux du 6 avril 2019

- Est poule B FC GRAND ST EMILIONNAIS (580630)
- Est poule E ST MEDARD DE GUIZIERES SC (500446)
- Est poule E FC PINEUILH (582306)

Plateaux du 4 mai 2019

- Est poule B TARGON SOULIGNAC FC (547677)
- Est poule D ST SULPICE ET CAMEYRAC (515333)
- Est poule G CML FLOIRAC (500045)

Absences sur plateaux

Plateaux du 4 mai 2019

- Nord poule D FC AMBES (513462) A prévenu, courrier du 03/05
- Nord poule D CUBNEZAIS (553035) A prévenu, courrier du 02/05 (2^{ème} forfait)
- Nord poule D US NORD GIRONDE (551006) A téléphoné pendant le plateau (2^{ème} forfait)
- Nord poule E US COUTRAS GUITRES (513423) A prévenu, courrier du 30/04 (2^{ème} forfait)
- Nord poule E ST SEURIN JUNIOR CLUB (552606) A prévenu, courrier du 30/04
- Est poule F COTEAUX DE DORDOGNE (581278) A prévenu le club organisateur
- Est poule G JEUNESSE D'YVRAC (521259) A prévenu, courrier du 02/05 (2^{ème} forfait)
- Est poule G FC COTEAUX BORDELAIS (551473) A prévenu, courrier du 03/05

Décisions administratives

Date	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
4 mai 2019	US NORD GIRONDE	551006	Absence club non justifié	30€

*Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Secteur Sud – Bassin

Feuilles de plateau manquantes

Plateaux du 04 Mai 2019

- Sud poule B Gironde Réole (554180)
- Sud poule E Langon (544734)
- Sud poule G Vallée de Garonne (552675)
- Bassin poule A Spuc (500139)

Plateaux annulés

- Sud poule F RC Chambéry (525600) ne l'a pas organisé

Absences plateaux

- As Coteaux Dordogne (581278) Poule F Secteur Sud au Coqs Rouges : prévenu
- Cadaujac (500343) Poule C Secteur Sud à Léognan : prévenu
- Avenir Sauternais (582236) Poule D Secteur Sud à Gradignan : prévenu
- Vaillante Caudrot (518679) Poule G Secteur Sud au Coqs Rouges : prévenu
- Landes Girondines (548277) Poule D Secteur Bassin à Mérignac Arlac : prévenu
- FCBA (580598) Poule D Secteur Bassin à Mérignac Arlac : prévenu

U9

Secteur Centre – Médoc

- Les 4 équipes des Girondins sont affectées sur le plateau de St Médard en Jalles le 18 mai

Secteur Nord – Est

Feuilles de plateaux manquantes

Plateaux du 2 février 2019 joué le 16 février

- Est **ST SEURIN JUNIOR (552606)**

Plateaux du 9 mars 2019

- Nord CUBNEZAIS (553035)

Message laissé au président Julien FOHR

Plateaux du 6 avril 2019

- Est **ST SEURIN JUNIOR (552606)**

Message laissé à Sébastien MARINI

Plateaux du 4 mai 2019

- Est **ST SEURIN JUNIOR (552606)**

Message laissé à S. MARINI et E. DAVRINCHE

- Est ST EMILIONNAIS (580630)

Message laissé à Alain BRINDOR

-

Absences sur plateaux

Plateaux du 4 mai 2019

- Nord US LORMONT (509442) Absence à Ambès, n'a pas prévenu
- Nord JS ABZAC (520376) Absence à Lagorce
- Nord FC CUBZAC LES PONTS (537774) Absence à St Louis de Montferrand
- Est FC PORTES E 2 MERS (553258) Absence à Carignan, a prévenu



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Décisions administratives

Date	EQUIPE	Anomalies	*Tarifs
4 mai 2019	US LORMONT	509442 Absence club non justifié	30€

**Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde*

Courriers

ST SEURIN JUNIOR (552606) : *Aucune feuille de plateaux transmise dans cette catégorie
Plateau du 4 mai 2019*

FC COTEAUX LIBOURNAIS (553792) : *Manque signature de l'éducateur de GENSAC/MONCARET
CUBNEZAIS (553035) : Manque nom et signature de l'éducateur de ST LAURENT ST GERVAIS*

Secteur Sud – Bassin

Absences plateaux

- Lanton (505697) Secteur Bassin à Pierroton à prévenu

Courriers

- Mail du club du GJ PAYS AUROS (33387) demandant le déplacement le samedi 18 Mai de ses 4 équipes du plateau de Gironde La Réole à celui St Médard d'Eyrans. Refus de la commission, le plateau de St Médard d'Eyrans étant déjà bien rempli.
- Mail du club de l'AVENIR SAUTERNAIS (582236) informant que ses équipes ne se rendront pas le samedi 18 Mai sur le plateau du BEC mais celui de MAZERES ROAILLAN. La commission demande des explications à cette demande et souhaite savoir si le club de MAZERES ROAILLAN est en capacité de les accueillir.

U7

Secteur Nord – Est

Feuilles de plateaux manquantes

Plateaux du 9 février 2019

- Est SJ ARTIGUES (522930) A bien été organisé le 9 février

Courriers

- Mail du club de l'AVENIR SAUTERNAIS (582236) informant que ses équipes ne se rendront pas le samedi 25 Mai sur le plateau du GRADIGNAN mais celui de ST SYMPHORIEN. La commission demande des explications à cette demande et souhaite savoir si le club de ST SYMPHORIEN est en capacité de les accueillir.

Jean-Luc BIDART
Président de la Commission Football Animation